



Qui peut être candidat?

- Le candidat proposé doit œuvrer pour un organisme reconnu;
- Le candidat doit répondre aux critères de la catégorie choisie;
(Voir *Catégories de prix*)
- À l'exception de la catégorie Prix reconnaissance, les actions relatées doivent avoir été posées entre janvier 2016 et janvier 2017;
- Une personne ne peut être nommée dans plusieurs catégories;
- Un organisme doit soumettre la candidature d'une seule personne par catégorie;
- Un organisme peut soumettre la candidature d'un membre dans plus d'une catégorie, si c'est une personne différente, par catégorie;
- L'organisme peut soumettre la candidature d'une personne qui n'est pas membre, mais celle-ci doit être reconnue bénévole et faire partie d'un autre organisme;
- Un responsable/président d'organisme peut soumettre sa propre candidature

Date limite 3 avril 2017

Description des catégories de prix pour

La soirée de reconnaissance des bénévoles de la ville de New Richmond

Recrue de l'année
Remis à un nouveau bénévole qui se découvre une réelle passion à aider et à enrichir sa communauté. Pour souligner et encourager son implication récente au sein de l'organisme. <i>Il faut être bénévole depuis moins de deux ans pour un organisme.</i>
Bénévole de la relève
Remis à un jeune bénévole pour son engagement et son implication. Il faut être âgé de moins de 18 ans, être actif au sein d'un organisme reconnu et être impliqué dans les événements de la Ville de New Richmond ou à l'intérieur de son milieu scolaire au cours de la dernière année.
Évènement de l'année
Évènement d'envergure, rassembleur et avec un impact économique significatif et/ou qui a un impact significatif pour la ville, les citoyens et l'organisme.
Entraîneur/animateur de l'année
Un bénévole qui a l'animation dans le sang et/ou qui partage ses connaissances et ses expertises avec dévouement.
Prix reconnaissance : Excellence-Individu
Un bénévole ayant dédié une grande partie de sa vie au bénévolat et qui est devenu un maillon fort pour la ville de New Richmond.
Bénévole de l'année : (55 ans et moins) et (56 ans et plus)
Un bénévole qui s'est particulièrement distingué dans un organisme, une association, par son engagement et son implication dans sa communauté. Ou Un bénévole qui doit quitter son organisme, son association, la municipalité ou qui doit cesser son bénévolat et à qui vous aimeriez rendre hommage avant son départ.

- Les critères seront considérés pour la période de Janvier 2016 à Janvier 2017, excepté pour la catégorie prix reconnaissance.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.